

COMPTE RENDU

De la Réunion de concertation des Partenaires du PFBC impliqués dans le dialogue avec la Chine sur les forêts

Le 28 janvier 2013 s'est tenue à l'Hôtel SAWA de Douala (Cameroun), la réunion de concertation des Partenaires du PFBC impliqués dans le dialogue avec la Chine sur les forêts. Cette réunion de concertation et de coordination a été initiée pour permettre à tous les partenaires engagés dans ce dialogue de : i) échanger sur leurs projets et programmes respectifs; ii) rechercher comment travailler en synergie et dans l'esprit de transparence en s'alignant sur les objectifs de la COMIFAC. L'Allemagne, spécialement chargée au sein du PFBC de continuer à s'occuper de la coopération entre la Chine et la COMIFAC en a été l'organisatrice à travers le programme GIZ d'appui à la COMIFAC. Ont pris part à cette réunion, les représentants des institutions ci-après : Présidence en exercice de la COMIFAC, Secrétariat exécutif de la COMIFAC, BMZ/GIZ, ACDI, CIFOR, AFD, KfW, OIBT, UICN, USA, WWF, TRAFFIC. La liste des participants est donnée en annexe¹.

I. Cérémonie d'ouverture

Dans son discours d'ouverture, en présence du Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement et des Ressources Halieutiques du Tchad, le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC a remercié les organisateurs de cette rencontre et les participants dont la présence massive est le témoin de leur attachement aux principes de conservation et de gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale prônés par les Chefs d'Etat d'Afrique Centrale dans leur déclaration historique de 1999 et clairement repris dans le traité de la COMIFAC de 2005. Pour le Secrétaire exécutif, cette présence massive témoigne aussi de l'intérêt des institutions qu'ils représentent pour le développement du dialogue avec les acteurs chinois. Il a souligné la place qu'occupe actuellement la Chine en matière d'importation des produits forestiers et rappelé que non contente d'être le principal importateur du bois de la sous-région d'Afrique centrale, des opérateurs chinois ont déjà implanté depuis la fin des années 90, 12 entreprises d'exploitation forestière qui gèrent elles-mêmes des concessions forestières. Tout cela rend nécessaire un dialogue entre l'Afrique centrale et la Chine sur les forêts, dialogue qu'il faudrait structurer et mener de façon méthodique et concertée.

Après avoir rappelé que le Conseil des Ministres de Novembre 2012 lui a donné des instructions de continuer à mener le dialogue avec la Chine sur les forêts, le SE a émis le

¹ Les soulignements ne servent que de faciliter la « lecture diagonale »

souhait que cette réunion permette d'avoir des échanges fructueux, afin qu'à travers toutes les activités préconisées par les uns et les autres, la sous-région d'Afrique centrale puisse réussir à mettre en place une gestion durable de ses forêts, le respect de la légalité dans le commerce des produits forestiers avec la Chine et l'amélioration substantielle du cadre et du niveau de vie des populations vivant dans et autour de ses forêts.

II. Mot introductif sur l'historique du dialogue

Dans son mot introductif après les présentations d'usage des participants, M. Hans Schipulle, représentant du BMZ à cette rencontre et qui jouait le rôle de Modérateur général de la réunion, a fait l'historique du dialogue avec la Chine sur les forêts. Il ressort de sa présentation que depuis 2008 plusieurs initiatives avaient été développées dans le cadre et par les Partenaires du PFBC pour inclure des acteurs chinois (State Forest Administration/SFA; opérateurs privés) dans le dialogue sur des questions pratiques de gestion durable des forêts (GDF) et de la mise en œuvre du Plan de Convergence (éco-certification de bois, processus FLEGT, amélioration de la traçabilité des bois et des produits du bois dans les pays membres de la COMIFAC). Appuyés par la **facilitation allemande du PFBC** (2008-2010), les membres du PFBC ont ainsi organisé avec la COMIFAC plusieurs ateliers avec la participation de la partie chinoise à Libreville, Douala, Yaoundé, Kinshasa et Brazzaville ; des représentants de la COMIFAC et du PFBC ont participé aux conférences sur la gestion durable des forêts et le commerce des bois en Chine. Des partenaires comme le **WWF** et **l'UICN** ont organisé et financé des visites d'information des cadres chinois en Afrique Centrale, des ateliers pour un renforcement des capacités et des conférences avec une participation africaine en Chine. Le **WWF**, dans le cadre de ses programmes transversaux (« China for a Global Shift » et « Global Forest Trade Network/GFTN »), a mis en contact des décideurs et techniciens chinois et gabonais pour opérationnaliser et vulgariser les « Lignes Directrices » de SFA pour une gestion durable des forêts, destinées aux acteurs chinois opérant hors de la Chine (voyages de sensibilisation, prise de contact, ateliers de formation et coordination en 2011 à Libreville et Yaoundé pour les industries minières). **L'UICN** a élaboré et proposé au financement de l'OIBT un projet de promotion des échanges entre SFA, les sociétés chinoises implantées dans le Bassin du Congo et les administrations forestières locales. **L'Allemagne** a débloqué pour la circonstance une enveloppe importante pour faciliter le dialogue Chine-Afrique Centrale sur les forêts dans le cadre de la coopération avec la COMIFAC. La **France** et **l'Allemagne**, en coopération avec **FSC** et **WWF/GFTN**, ont commencé d'inclure des sociétés chinoises dans les programmes d'appui à la préparation des plans d'aménagement forestiers et de la certification. Le **DFID/UK** a initié une extension vers l'Afrique de son programme « Forest Governance Markets and Climate Programme (FGMC) », qui vise à promouvoir la légalité dans le commerce du bois tropical ainsi que la préparation pour une mise en œuvre des futurs arrangements pour REDD+. Le **CIFOR** a mené une étude sur les activités de commerce et d'investissements chinois dans les

secteurs forestier, minier, et agricole au Cameroun, en RDC et au Gabon, et les impacts potentiels de ces activités sur les forêts et les communautés riveraines. La **Commission de l'Union Européenne** a conclu avec SFA en 2009 un « Mécanisme Bilatéral de Coordination (BCM) sur FLEG » qui vise aussi à établir une coopération active avec des pays producteurs de bois. La Commission a mandaté l'Institut Forestier Européen (**EFI**) de la mise en œuvre d'un programme d'appui aux entreprises (y inclus chinoises) dans des pays ayant souscrit aux APV, pour les aider à se conformer aux exigences du nouveau « Règlement de l'UE dans l'importation du Bois ». L'**ATIBT**, avec les syndicats de la filière bois en Afrique Centrale, a impliqué depuis Libreville 2008 des sociétés chinoises dans le label de qualité « Africa Wood For Life », le Forum de Bois RACEWOOD à Douala 2010 et Pointe Noire 2011, et envisage d'intensifier le dialogue avec des « entreprises phare » et des opérateurs chinois sur l'application des méthodes de GDF et de certification. Les **Etats Unis** mène un dialogue régulier et de haut niveau dans le cadre du « US-China Bilateral Forum on Illegal Logging ».

III. Etat du dialogue par institution présente à la réunion

La présentation de l'état du dialogue par institution représentée à la rencontre de Douala a immédiatement fait suite à l'historique du dialogue avec la Chine sur les forêts. Il était demandé à chaque orateur de mettre plus d'accent sur les points clés ci-après : objectifs du dialogue établi avec les acteurs chinois, résultats attendus, état actuel de son avancement et perspectives.

1) BMZ/GIZ

La présentation de l'état du dialogue de l'**Allemagne** avec la Chine a été faite par M. Hans Schipulle, représentant de l'Allemagne auprès du PFBC. Pour l'Allemagne, l'objectif global du dialogue amorcé avec la Chine était de chercher à consolider les relations et promouvoir une coopération élargie entre la Chine et la COMIFAC sur le secteur forestier, en essayant en même temps d'obtenir l'adhésion de la Chine au PFBC. La Conférence de l'Union européenne et la Chine du 19-20 septembre 2007 sur FLEG et à laquelle ont pris part le nouveau Facilitateur allemand du PFBC et d'autres membres du PFBC, a ainsi été co-organisée par l'Allemagne. C'est au cours de cette conférence qu'est née l'idée développée pendant la Facilitation allemande du PFBC pour un dialogue conjoint avec la Chine sur les forêts du Bassin du Congo.

La rencontre du 22 mai 2008 à Libreville, République du Gabon, organisée par la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), avec l'appui de la Facilitation allemande du PFBC et de l'IFIA (Interafrican Forest Industries Association) peut être considérée comme le début véritable du dialogue avec les opérateurs asiatiques (y compris la Chine) du secteur forestier d'Afrique centrale. Cette rencontre regroupait près de 70 participants provenant, entre autres, des administrations forestières du Cameroun, du Gabon et du Congo, des syndicats

affiliés à IFIA et des entreprises à capitaux asiatiques opérant dans la sous-région, des opérateurs privés originaires de la Chine, des représentants des ministères concernés à Pékin (SFA, MOFCOM), des ONG locales. Prenaient également part à la cérémonie d'ouverture le Ministre de l'Economie Forestière du Congo, et des Ambassadeurs de la Chine et de l'Allemagne au Gabon. Cette rencontre a eu un écho très favorable dans la sous-région ainsi qu'en Chine et en Europe.

D'autres contacts similaires ont également eu lieu. Il s'agit spécifiquement du voyage d'études du Facilitateur allemand et du Facilitateur-Délégué du PFBC à Beijing en Avril 2009 et qui avait pour principaux objectifs i) de participer à l'Atelier organisé par IUCN/Forest Trends sur la commercialisation en Chine du bois légal provenant de l'exploitation durable, de présenter le PFBC, son rôle, les activités menées et les expériences déjà enregistrées et de mener des discussions sur la mise en place d'un dialogue constructif avec entre autres les hauts Responsables de SFA, de Beijing Forestry Society et China Woods International, April 2009 ; ii) de renforcer les relations entre les acteurs chinois du secteur forestier (Administration et secteur privé) et les membres du PFBC, afin de permettre au Président et au Secrétaire Exécutif de la COMIFAC d'effectuer une visite officielle en République Populaire de Chine ; iii) d'échanger sur les expériences chinoises en matière forestière (sylviculture, restauration des sols à travers voyages d'affaires, excursions, formation, etc.); iv) de mener des discussions et échanges sur les "Directives pour une gestion durable des forêts destinées aux Entreprises chinoises opérant hors de la Chine" (paru 2008) ; et v) d'explorer des possibilités d'une contribution de COMIFAC/PFBC au mécanisme bilatéral de coordination UE-Chine sur FLEGT.

Les résultats attendus de ce dialogue amorcé et mené par l'Allemagne sont entre autres : la visite du Président de la COMIFAC en Chine sanctionné par la signature d'un MoU qui ouvre la voie à une coopération active de la Chine avec l'Afrique centrale, l'adhésion de la Chine au PFBC, le transfert des expériences chinoises en matière de reboisement et de réformes du régime foncier en Afrique, l'adaptation des directives chinoises de gestion durable des forêts, la promotion du dialogue intra professionnel sur la GDF entre entreprises chinoises opérant en AC avec les syndicats professionnels, l'application des méthodes de GDF, MRV, REDD+, FLEGT dans les entreprises à capitaux chinois opérant en Afrique centrale.

En termes de perspectives pour ce dialogue amorcé, l'Allemagne souhaite qu'il y ait des échanges renforcés sur les programmes et initiatives conjoints.

2) BMZ/KfW

La présentation de l'état du Dialogue de la KfW avec la Chine été faite par M. Romain LORENT, Coordonnateur du **Programme KfW de certification**. Il ressort de sa communication que la KfW apporte aux sociétés d'exploitation forestière opérant dans les pays d'Afrique centrale (y compris les sociétés chinoises) un appui à la certification de leurs concessions.

Les activités portent par ex. sur la formation et le développement des « boîtes à outils » pour les responsables au niveau des entreprises, la formation des agents de l'administration et sur des initiatives visant à faciliter l'accès aux marchés pour le bois certifié. Le constat est qu'il y a hésitation pour les entreprises entre la certification des concessions et le respect de la légalité suivant la grille des APV qui leur semble moins chère et qui permet de sortir plus facilement le bois. La mise en place des zones franches pour les bois certifiés serait peut-être une solution pour vaincre ces hésitations. Il reste comme problème clé la compétition avec la quantité croissante de bois de provenance illégale qui inonde les marchés et tire les prix des bois certifiés vers le bas.

3) COMIFAC

La présentation de l'état du Dialogue de la COMIFAC avec la Chine été faite par M. Raymond MBITIKON, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC. Au nombre des objectifs poursuivis par la COMIFAC dans le dialogue avec la Chine, on peut citer entre autres :

- La gestion durable des concessions forestières octroyées aux entreprises chinoises opérant dans les pays de la sous – région, suivant des critères de durabilité internationalement reconnus ;
- L'adaptation aux conditions locales et la vulgarisation des directives de l'administration chinoise relatives à la gestion durable des forêts et destinées aux entreprises chinoises opérant hors de Chine ;
- L'importation par la Chine des produits forestiers obéissant aux lois et règlements des pays de la sous-région

Parmi les actions déjà menées par la COMIFAC dans ce dialogue, on peut notamment compter :

- L'appui à l'organisation des ateliers de sensibilisation sur la gestion durable des forêts et le respect de la légalité à Libreville, Douala, Yaoundé, Kinshasa et Brazzaville, avec la participation de la partie chinoise ;
- La participation aux conférences sur la gestion durable des forêts et le commerce des bois en Chine, dont tout récemment à la 4^{ème} Conférence internationale sur les Forêts, les Marchés, la Politique & la Pratique (FMP&P), à Shanghai en Juin 2011 ;
- Des contacts réguliers et suivis avec les autorités chinoises pour la structuration du dialogue sur les forêts ;
- Les démarches auprès de la Commission Africaine de l'Unité Africaine pour l'introduction des « forêts » comme secteur d'intérêt prioritaire dans la Conférence ministérielle du forum sur la Coopération Sino-Africaine (FOCAC).
- Des discussions avec les autorités chinoises pour une visite officielle du Président de la COMIFAC en Chine avec pour objectifs de (i) renforcer les relations entre les acteurs chinois du secteur forestier dont notamment SFA, Ministère du Commerce, Ministère des Affaires Etrangères et ceux du Bassin du Congo dont

notamment COMIFAC, secteur privé, PFBC ; (ii) comprendre mieux les relations économiques entre la Chine et l'Afrique Centrale, notamment dans le secteur forestier; (iii) s'informer sur des expériences chinoises en matière forestière (sylviculture, restauration des sols, formation, etc.); (iv) obtenir l'aval officiel du Gouvernement de la République Populaire de Chine qui ouvre la voie à son Administration Forestière (SFA) pour opérer sur le terrain dans l'adaptation au contexte sous-régional, la vulgarisation au moyen d'ateliers, l'application des directives élaborés à l'intention des opérateurs Chinois et le renforcement des capacités des parties prenantes ; (vi) échanger sur la possibilité de la tenue d'une Conférence sur le développement durable et le marché du bois en Afrique Centrale.

- La rédaction du draft du MoU (Memorandum d'Entente) à être signé par les autorités chinoises et le Président de la COMIFAC lors de la visite envisagée de ce dernier en Chine et contenant une « Liste indicative des thèmes et activités » qui pourraient être mis en œuvre avec l'appui des partenaires du PFBC.

Les démarches et actions menées par la COMIFAC pour ce dialogue souhaité avec la Chine ont déjà enregistré les résultats ci-après :

- L'inclusion des forêts dans le plan d'action 2013-2015 (art 5.6.2) du FOCAC comme thème prioritaire, permettant ainsi à la SFA de pouvoir entrer dans une coopération bien structurée et plus étroite avec la COMIFAC et d'envisager des projets d'appui concrets.
- L'accord pour une visite de travail du Président de la COMIFAC en Chine, accompagné d'une délégation sur invitation de la SFA, pour discuter les détails du dialogue envisagé.

Dans sa volonté affichée de mieux utiliser la valeur des ressources forestières et non-forestières disponibles pour réduire la pauvreté des populations locales, la COMIFAC souhaite vivement continuer le dialogue et la concertation avec la Chine en matière de gestion forestière durable dans le Bassin du Congo et de respect de la légalité, commencés depuis 2008, afin d'améliorer la gouvernance dans le secteur forestier en menant une lutte contre les coupes de bois illégaux. La COMIFAC voudrait qu'au niveau d'Afrique centrale, la Chine suive également les prescriptions du Plan d'Action FLEGT de l'UE et du Lacey Act des Etats-Unis sur la légalité des produits forestiers importés. **CIFOR**

Le CIFOR a lancé en mars 2010, sous financement allemand, une étude sur les impacts socio-économiques des investissements chinois dans 6 pays d'Afrique (Cameroun, Gabon, RDC, Zambie, Zimbabwe, Mozambique) avec comme lien internet (<http://www.cifor.org/china-africa/research/publications.html>)

La partie de cette étude qui intéresse le Cameroun et le Gabon a fait l'objet d'une présentation pendant la réunion de concertation à Douala par M. Samuel Assembe. Il s'agissait dans cette étude i) d'analyser comment les investissements chinois influencent la gestion durable des

forêts et les moyens de subsistance des communautés rurales, en contribuant à promouvoir un développement économique socialement avantageux et ii) de voir comment améliorer la compréhension des impacts sociaux, économiques et environnementaux des investissements chinois dans des secteurs qui touchent aux forêts: bois, minerais, huile de palme, hévéaculture.

Au Gabon, aucune différence globale et significative des impacts socio-économiques n'a été remarquée entre les concessions chinoises et non chinoises de taille équivalente, les sociétés de plus petite taille (avec des concessions en cours d'aménagement) enregistrant de moins bons impacts, chinoises ou pas, les sociétés toutes nationalités confondues exploitant leurs concessions suivant un plan d'aménagement ayant de meilleurs résultats (renforcés encore par la certification FSC).

Cette étude a permis d'aboutir aux conclusions préliminaires que dans les deux secteurs considérés au Cameroun comme au Gabon, les compagnies chinoises ont des impacts et des démarches proches de ceux de leurs autres concurrents : pas de stratégie novatrice en terme de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) par exemple, pas de prise en compte particulière du bien-être social autour de leur implantation. Dans des secteurs qui évoluent rapidement et qui s'internationalisent, les compagnies chinoises font face à d'autres investisseurs asiatiques, avec des modes opératoires parfois différents (Olam au Gabon; Sime Darby ou Siva au Cameroun), ce qui laisse prévoir une évolution probable à moyen terme.

4) France/AFD

La présentation de l'état du dialogue sur les forêts de la France avec la Chine été faite par M. Mathieu LE GRIX , Chargé de mission Agriculture, Forêt, Environnement de l'AFD à Yaoundé

Il ressort de sa présentation que l'initiative développée par la France vise l'inclusion des sociétés chinoises dans des programmes AFD d'appui à la préparation des plans d'aménagement, l'organisation des Ateliers sur la Gestion Durable des Forêts (GDF) à l'exemple de celui qui a eu lieu en 2010 à Yunnan/Chine. A partir de différentes communications qui ont été faites et les discussions qui les ont suivies, les conclusions ont relevé que sauver les forêts et leur biodiversité devrait désormais guider partout les actions des différents intervenants qui devraient également adopter un aménagement forestier adaptatif et ne pas hésiter à recourir, notamment dans les forêts du Bassin du Congo, à une coopération trilatérale entre les pays d'Afrique centrale, les acteurs chinois et les opérateurs des pays européens qui en ont une expérience avérée. Une pareille coopération trilatérale pourrait par exemple intéresser la Chine, les pays africains et les transactions liées à la certification forestière et aux marchés de carbone. Cette coopération trilatérale souhaitée par la France n'est pas encore concrétisée, mais elle est envisageable sur les questions intéressant le reboisement en zones dégradées, la certification forestière en Chine et dans les entreprises forestières

chinoises du Bassin du Congo, le suivi couvert forestier par l'imagerie satellitaire (formation et traitement des images).

Au niveau d'Afrique centrale, l'AFD n'a pas entrepris une démarche particulière sur le dialogue avec la Chine sur les forêts. Les projets actuels d'appui à l'aménagement qu'elle développe intéressent sans distinction tous les opérateurs y compris les entreprises chinoises. C'est aux administrations forestières locales que l'AFD apporte des appuis spécifiques suivant leurs demandes, par exemple un programme de contrôle de mise en œuvre des plans d'aménagement démarré au Gabon en coopération avec OIBT.

5) Etats Unis d'Amérique (USA)

La présentation de l'état du Dialogue des Etats Unis avec la Chine été faite par Mr. Sam Healy, U.S State Department's Regional Environment, Science, Technology and Health Officer for Central and West Africa. Il ressort de cette présentation que, pour promouvoir la gestion durable et le commerce légal des produits forestiers en Afrique et ailleurs, le dialogue diplomatique des Etats Unis avec la Chine en matière forestière au niveau bilatéral se décline en quatre points ci-après:

- Viser ensemble une relation de collaboration étroite avec les pays africains forestiers
- Encourager la Chine à participer activement dans des processus internationaux d'importance
- Lutter de concert contre le commerce illégal des produits forestiers
- Impliquer le secteur privé et la société civile

Il a ainsi été institué un Groupe de travail constitué par le Département d'Etat (USA), le Trésor et le Gouvernement Chinois qui traite également dans ses réunions des questions forestières en Afrique Centrale. Les Etats Unis envisagent ainsi de continuer le dialogue à haut niveau sur les forêts avec la Chine, dans le cadre de US-China Bilateral Forum on illegal logging.

6) OIBT

La présentation de l'état du Dialogue sur les forêts de l'OIBT avec la Chine été faite par M. Olivier AHIMIN, Coordonnateur du Projet OAB/OIBT de gestion durable des forêts africaines, commencé en 2003 (PD 124).

L'objectif de développement de ce projet qui touche 10 pays africains (Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Ghana, Liberia, RCA, RDC, Nigeria, Togo) est de procéder à un aménagement durable de leurs forêts par l'application et la mise en œuvre des principes, critères et indicateurs (PCI) de l'OAB/OIBT, avec le soutien et la participation de tous les intéressés. Les objectifs spécifiques sont de i) établir une capacité adéquate pour la mise en œuvre des PCI OAB/OIBT au niveau national dans les pays membres africains de l'OIBT et de

ii) d'établir une capacité adéquate pour la coopération efficace au niveau régional par l'intermédiaire de l'OAB, pour soutenir individuellement les pays membres dans leurs efforts de mise en œuvre des PCI OAB/OIBT.

Plusieurs leçons tirées de l'exécution de ce projet méritent d'être partagées.

- i) L'engagement au processus des APV FLEGT dans les pays participants a souvent boosté l'intérêt et l'enthousiasme des pays à participer aux activités du projet, la définition de la grille de légalité et sa vérification ultérieure pouvant être facilitées par les PCI nationaux et de leur guide d'interprétation ;
- ii) La mise en œuvre des activités du projet en Afrique centrale reste le moyen opérationnel pour mettre en œuvre la composante aménagement durable des forêts de production de l'axe n°3 du plan de convergence de la COMIFAC confié à l'OAB en tant que partenaire technique ;
- iii) Les sessions de formation sur les audits de gestion forestière sur la base des PCI OAB/OIBT ont suscité beaucoup d'enthousiasme et d'engouement, la demande des acteurs forestiers pour de telles formations restant très forte ;
- iv) Les personnes formées constituent désormais un vivier d'auditeurs africains qui sont recrutés par les bureaux de certification agréés par le FSC et d'autres cabinets qui certifient les chaînes de traçabilité et attestent la conformité de la légalité ;
- v) L'audit à l'aide PCI de l'OAB/OIBT est une alternative à la disposition de toutes les entreprises (petites, moyennes, grandes) certifiées ou non et de l'Etat pour mesurer leur progrès vers la gestion forestière durable

S'agissant plus particulièrement du dialogue avec la Chine sur les forêts, les objectifs ci-après sont considérés :

- Amener les entreprises chinoises à s'engager résolument vers la gestion durable de leurs concessions forestières;
- Mettre à disposition de ces entreprises des outils d'évaluation (PCIV) de la gestion forestière durable pour leur auto évaluation;
- Contribuer à la formation du personnel des sociétés forestières d'obédience chinoise à travers la réalisation d'audits internes basés sur les PCI;
- Renforcer les capacités des acteurs gouvernementaux en vue d'un suivi efficace de la gestion des forêts concédées

Les résultats ci-après peuvent être mis à l'actif de ce dialogue initié par l'OIBT avec la Chine au niveau d'Afrique centrale:

- La reconnaissance en 2010 par la Chine de l'importance des outils mis en place dans le cadre du Projet OAB/OIBT;
- La contribution financière en 2011 par la Chine à hauteur de 100 000\$ US destinée aux activités de la Phase actuelle du Projet;
- Engagement clair et net du Gouvernement chinois, au cours du Conseil International des Bois Tropicaux (2012), de poursuivre son financement dans le cadre du dialogue avec l'OIBT en soutenant le Projet PD 124 mais aussi d'autres projets initiés par l'OIBT comme le commerce intra africain du bois et autres produits forestiers, la gestion des écosystèmes transfrontaliers en Afrique, etc.

7) WWF

La présentation de l'état du Dialogue sur les forêts de WWF avec la Chine été faite par Mme Brigitte CARR. Il ressort de sa présentation qu'après le constat que la demande croissante de bois qui accompagne le développement économique de la Chine, constitue en même temps une menace pour les forêts à travers le monde, notamment en Afrique centrale, la Chine devenant l'une des principales destinations de bois abattu et vendu illégalement, les cris d'alarme ont commencé à se faire entendre de la part des ONG de conservation dont le WWF. Dans son rapport intitulé "Le marché du bois en Chine, commerce et environnement" (2005), le WWF soulignait ainsi que les principaux pays qui exportent du bois vers la Chine sont tous confrontés aux problèmes de surexploitation forestière et d'abattage illégal. Le souhait était alors que des actions soient prises dans les pays forestiers du monde où les exploitants chinois opèrent pour assurer que des forêts gérées durablement soient à l'origine des chaînes de fournisseurs qui mènent en Chine.

Dans le cadre de ses programmes (China for a global Shift Initiative, Global Forest Trade Network), le WWF apporte un appui aux entreprises chinoises dans la GDF, la certification et les pratiques pour une gestion durable des ressources naturelles. WWF travaille également pour l'établissement d'une plateforme de dialogue, des échanges et le renforcement des capacités. C'est dans ce cadre qu'elle a mis en contact des décideurs et techniciens chinois et gabonais pour opérationnaliser et vulgariser les directives de SFA sur la gestion durable des forêts destinées aux entreprises chinoises opérant hors de Chine (voyages de sensibilisation, prise de contact, ateliers de formation et de coordination en 2011 à Libreville et Yaoundé pour les industries minières), préparé un programme de formation des cadres de l'administration et du secteur privé. Ce travail mené par le WWF peut se décliner en trois axes ci-après :

- i) Axe politique mené par les équipes en Chine et en Afrique centrale qui se traduit par le dialogue dans le cadre de la préparation du FOCAC et le plaidoyer auprès des instances politiques en Chine et en Afrique ;
- ii) Axe des études et recherches sur les investissements chinois et leurs impacts socio-environnementaux ;
- iii) Axe de la formation et de la sensibilisation qui a été à l'origine de la formation au Gabon sur la certification et les pratiques pour une gestion durable des ressources naturelles.

Ces axes qui sont principalement actifs au Gabon, au Cameroun, au Congo et en RDC, visent la mise en place de l'économie verte qui est bénéfique aux populations et à l'environnement. Ils intéressent les Administrations Forestières et Environnementales, les Affaires Etrangères, les Petits permis (Gabon) et les Institutions de recherches et de formation (Académie Chinoise de Foresterie).

Parmi les résultats déjà enregistrés dans cette démarche de WWF, on peut citer :

- L'engagement du FOCAC de promouvoir le développement durable en Afrique centrale ;
- L'organisation des ateliers de sensibilisation et de formation sur GDF, la certification avec le référentiel FSC, les audits forestiers, le suivi de la mise en place de la GDF dans les entreprises chinoises ;
- L'organisation au Gabon d'un voyage pour 4 journalistes chinois ;
- Etudes stratégiques globales et études générale sur les impacts du commerce et des investissements chinois sur la biodiversité ;
- Coopération avec CITES pour une campagne contre le commerce des espèces protégées.

En perspective, le WWF entend poursuivre :

- Le suivi de l'engagement du FOCAC sur le développement durable des activités liées aux forêts, aux mines et à la faune en Afrique centrale ;
- Le suivi des sociétés forestières chinoises implantées notamment au Gabon dans la mise en place de la GDF avec certification FSC ;
- Le suivi des engagements de certains acteurs en RDC pour de bonnes pratiques environnementales dans leurs activités minières ;

- Les études des cas sur les impacts environnementaux des activités minières et forestières ;
- Les études sur les déchets du bois et l'énergie renouvelable au Gabon.

Dans leurs interventions après cette présentation de WWF, le Coordinateur National COMIFAC du Congo s'est félicité des bons contacts avec WWF pour la traduction du Code Forestier National en langue mandarin et la mise à la disposition d'un interlocuteur/médiateur au niveau du Gouvernement pour les entreprises chinoises qui hésitent encore de s'associer aux syndicats de la filière du bois.

Le représentant de l'OIBT a parlé de la bonne coopération avec le WWF au Gabon et demandé plus d'informations de WWF/CARPO sur leur engagement au Cameroun et au Congo.

8) UICN

La présentation de l'état du Dialogue sur les forêts de l'UICN avec la Chine a été faite par M. Leonard USONGO. Il ressort de cette présentation que l'UICN fait la promotion des échanges entre SFA, les sociétés chinoises implantées dans le Bassin du Congo et les administrations forestières locales. Elle étudie avec la participation de la partie chinoise l'exploitation des PFNL. Avec WWF, l'UICN a organisé et financé depuis 2008 des visites d'information des cadres chinois en Afrique Centrale, des ateliers pour un renforcement des capacités et des conférences avec une participation africaine en Chine. Le travail mené par l'UICN et pour lequel UICN un financement auprès de a été sollicité, peut se décliner en trois axes ci-après :

- i) Axe sur le renforcement du dialogue entre SFA, les Administrations forestières locales et sociétés forestières chinoises implantées en Afrique centrale, qui vise, entre autres, à vulgariser les lignes directrices de SFA sur la gestion durable des forêts ;
- ii) Axe d'assistance sollicitée par les administrations et les sociétés forestières pour améliorer la compréhension et la mise en œuvre des règlements et législations forestières en vigueur ;
- iii) Axe sur le renforcement des mécanismes d'échanges pour renforcer le dialogue entre SFA, COMIFAC et les acteurs chinois dans la filière bois.

A l'avenir, l'UICN entend continuer à promouvoir des échanges entre SFA, les sociétés chinoises implantées dans le Bassin du Congo et les administrations forestières locales, afin d'aider à niveler les contraintes qui entourent souvent la collaboration entre la Chine et la plupart des pays africains dans le secteur forestier. Les activités envisagées pourront

permettre d'établir un cadre incitatif et réglementaire harmonisé en vue d'encourager les opérateurs chinois à se conformer à la législation nationale et aux meilleures pratiques de gestion durable des ressources forestières, l'approche de mise en œuvre étant centrée sur le renforcement des capacités locales, l'élaboration d'un cadre favorable pour une bonne gestion forestière et la gouvernance et le travail avec les exploitants forestiers sur le terrain, les leçons apprises devant être intégrées dans les politiques et stratégies de gestion forestière durable.

9) TRAFFIC

La présentation de l'état du Dialogue sur les forêts de TRAFFIC avec la Chine été faite par M. Germain Ngandjui. Il ressort de cette présentation que TRAFFIC s'intéresse au programme du commerce des espèces sauvages vers le marché chinois, en vue d'améliorer le suivi et le contrôle. Un projet sur la partie Asie et un autre sur l'Afrique sont actuellement en étude, et permettront de voir des produits de la faune et flore commercialisés en Chine. Le principal résultat attendu de ces projets est le dégagement des axes stratégiques pour le commerce avec la Chine des produits de la faune et de la flore, afin d'assurer que le commerce croissant de produits fauniques entre l'Afrique et la Chine soit à la fois légal et durable.

Il est prévu d'organiser une conférence internationale sur la criminalité en matière de faune (braconnage) et les résultats de l'étude en cours à TRAFFIC, pourraient documenter au mieux cette conférence.

10) TCHAD (SG)

La présentation de l'état du Dialogue sur les forêts du Tchad avec la Chine été faite par M. SANDJIMA DOUNIA, Secrétaire Général du du Ministère de l'Environnement et des Ressources Halieutiques du Tchad. Il ressort de cette présentation que la coopération avec la Chine au Tchad est davantage liée au secteur pétrolier. S'agissant du secteur forestier, une formation de courte durée a été organisée en Chine en faveur des agents tchadiens de lutte contre la désertification.

Le Tchad attend beaucoup que se mette en place une meilleure coordination des actions menées par les autres partenaires avec la Chine pour voir se développer sur place avec la coopération chinoises, diverses activités dans les écosystèmes des forêts sèches.

IV. Echanges pour une meilleure coordination du dialogue

Les présentations sur l'état du dialogue avec la Chine sur les forêts ont été suivies des échanges sur les possibilités d'une meilleure coordination de ce dialogue. Les participants ont pour cela demandé à tous les partenaires impliqués dans ce dialogue de :

- Compléter les informations reçues avec celles des partenaires absents (UE, Grande Bretagne, Canada, EFI, ATIBT, Secteur privé et autres) sur les objectifs de leurs projets relatifs au dialogue avec la Chine, les résultats déjà atteints et les perspectives. M. Hans Schipulle, représentant de l'Allemagne auprès du PFBC a été chargé d'effectuer ces démarches ;
- Communiquer à travers les emails et éventuellement à travers le site Web du PFBC sur les projets en cours et ceux à mettre en place ;
- Organiser dans la mesure du possible des rencontres sur des sujets bien ciblés et documentés sur le développement forestier et les produits de la faune en impliquant les acteurs chinois ;
- Mettre en place des projets communs avec la partie chinoise en matière de reboisement, de formation et de développement durable pour bénéficier de leur expérience ;
- Créer au besoin un réseau virtuel de travail dans le cadre du PFBC, qui permette de communiquer sur certains résultats déjà atteints ;
- Inviter le plus souvent la Chine dans des réunions du PFBC ;
- Amener la Chine à adhérer au PFBC.

V. Discours de clôture

Dans son mot de clôture, le Secrétaire exécutif de la COMIFAC a remercié la Coopération allemande dont l'appui financier a permis la tenue effective de cette réunion de concertation sur le dialogue avec la Chine sur les forêts. Il a également remercié les participants pour leur présence à cette réunion et les a ensuite félicités pour la qualité de leurs contributions. Après avoir invité les partenaires absents à compléter les informations demandées pour une coopération harmonieuse avec les acteurs chinois, le Secrétaire exécutif a demandé à chaque Partenaire de veiller personnellement à la mise en œuvre des conclusions de cette réunion et souhaité un bon retour à tous les participants, avant de déclarer clos les travaux de la réunion de concertation.